

tre octobre, mil sept cent quatre-vingt dix-neuf, voulant faire notre salut en vivant chrétiennement, acceptons librement et de bon cœur, ce présent règlement dans toute sa teneur, et promettons sincèrement devant Dieu, sur les saints Evangiles, de l'observer fidèlement et de nous y soumettre. En foi de quoi, nous le signons et l'approuvons en y mettant notre nom et nos marques :

François Gillis,
 Pierre Voier,
 Charles LeBlanc,
 Michel Boudreaux,
 Benjamin Mius,
 Joseph Doucet,
 Joseph Babin, père,
 Charles Amant Babin,
 Michel Doucet,
 Louis Mius,
 François Mius,
 Jean Bapt. LeBlanc,
 Abraham Corporon,
 Jean Baptiste Mius,
 Laurent Mius,
 Paul d'Entremont,
 Joseph Bourque,
 Pierre Suret, fils,
 Jacques Amirault, père,
 Honoré LeBlanc,
 Lazare Robichau,
 Amand Pottier,
 Isabelle Mius, faisant au nom
 de son mari malade, Amand
 LeBlanc.
 Ant. François Richard,
 Pierre Hénard,
 Magloire Doucet,

Bonni d'Entremont,
 Pierre Pothier,
 Ciriac Amirault,
 Siméon Amirault,
 Paul Mius,
 Joseph Legris,
 Joseph Babin,
 Joseph Larkin,
 Pierre Masse,
 Joseph Mius,
 Louis Dulain,
 Pierre Suret, père,
 Joseph le Maître,
 Victor Frontain,
 Charles Suret,
 Jacques d'Entremont,
 Jean Baptiste Pottier,
 Charles Babin,
 John O'Bird,
 François Clermont,
 John Bourg,
 Jean Mius,
 Jean Gotreau,
 Bernardin Robichau,
 Jean Michel Suret,
 Joseph Amirault,